CLAMEREY

e capitaine Chatelain. — Le 17 de ce s, les habitants de Clamerey et les mbres de sa famille ont eu la surprise voir apparaître le capitaine d'artille- Paul Chatelain, chevalier de la Légion nneur. La session du Conseil général r laquelle il lui avait été accordé une nission de cinq jours, ayant été ajour- à la fin de septembre, il a employé journées de liberté à venir passer ques instants au lieu de sa résie- ce et à porter dans les familles de la mune et de quelques communes voi- es, éprouvées par des deuils ou pri- de leurs chefs ou de leurs enfants, paroles de condoléance, de sympathie le réconfort.

uisse son passage avoir laissé dans le rs de ses compatriotes quelques con- tions et, avec une confiance plus de en la victoire finale, avoir inspiré populations, civile et militaire, l'i- anlable résolution de persévérer jus- u bout, sans perdre ni patience ni age.

OMPIERRE-EN-MORVAN

écrologie. — Nous apprenons la mort Mme Alfred Bertheau, née Marie La- décédée à Villars le 18 de ce mois, sa 57e année.

ous adressons à la famille Bertheau sincères condoléances.

A COUR-D'ARCENAY

ort au champ d'honneur. — On nous end la mort de Edmond-Victor Xoual, connu sous le nom de Victor Roulot. ncien pupille de l'Assistance publique, ond-Victor Xoual était, avant la mo- ation, au service de M. Edmond Mo- d'Arcenay.

rmissionnaires. — Emile Izac. — Al- Moreau. — Victor Perriau. — Ed- l Nauroy.

NAN-SOUS-THIL

ort pour la France. — Le sergent ent Morizot, dont nous avons an- é la deuxième blessure dans un pré- nt numéro, avait dû subir dans un tal de l'arrière où il avait été trans- ; l'amputation d'une jambe. Il vient uccomber aux suites de l'amputation. mneur à ce bon et brave soldat qui a successivement, sur le champ de lle, ses galons de caporal et de ser-

famille Morizot est cruellement uvée. Elle avait deux fils mobilisés : deux sont morts pour la France ! adressons aux malheureux parents condoléances attristées et l'expres- de notre douloureuse sympathie.

CH. B.

at-civil. — Décès. — 23 août : Anne er, épouse de Courtois Jean-Marie.

VIC-SOUS-THIL

rmissionnaires. — Louis Brenot. — Voye-Boisseau.

mond Blanchard, qui était en con- valescence chez M. Lépée, au Brouillard, a rejoint, à Langres, le dépôt de son régiment.

***

Contes pour nos Poilus

Le Jôsé du Dôdi

Un de *Vichôtey, que n'ôt pas gormand, ç'ôt le José du Dôdi.* Vous ne savez pas qui c'est, eh bien ! je ne vous dirai pas son vrai nom, je ne veux pas me mettre les hommes à dos, *i ne seus dujî pas trop ben aivou les fonnes !* Pourtant il doit être *eum'chot le pairant du Phîli.* Vous vous rappelez le Phîli ? pas *gormand* non plus, le Phîli. Quand on lui demandait : *Phîli, y preunons eune goutte ?* il répondait : « *Non, moi, pas d'alcool, pas d'alcool, petiot kirsch ou petiot baiziers, mâ, pas d'alcool du tôt.* »

A ce propos je vais raconter rapidement, pour les Poilus qui ne le connaissent pas, le malheur pourtant bien connu qui arriva un jour au Phîli. Un dimanche soir, il revint outrageusement saoûl; il était parti le matin en voyage ou en visite chez des connaissances, car il avait mis *sai belle biaude, sai culotte des dimoinges* et ses bottes neuves. Quand il rentra à la maison, il avançait péniblement, comme un homme qui est sur les épines. — *Quoi que t'iez donc,* demanda sa femme ? — *Peux pus mercher, gravales... souyers...*, répondit le Phîli. Comme il était incapable de le faire, sa femme lui retira ses bottes, elles étaient pleines de noyaux de cerises. D'où étaient-ils venus ? D'en haut, pour sûr. Il faut vous dire qu'on était au mois de juin, que le Phîli avait mangé beaucoup de cerises ce jour-là, et qu'il avait l'habitude de ne pas cracher les noyaux. D'ailleurs, racontait sa femme, *â puot c'ment eune chairaigne, y en élutiôs.* J'espère que vous avez compris et qu'il est inutile de mettre les points sur les i.

Donc, *le José du Dôdi ôt c'ment le Phîli, pas gormand pou un sou.* Un jour qu'il était allé à la gare de *Sauyeu* pour menet *un tumbrais de treuffes,* en attendant le moment de les décharger il entendit le chef de gare qui disait à un homme d'équipe : « Il faudra visiter ce wagon d'eau-de-vie, qui vient de Montpellier, j'ai remarqué que ça coulait endessous, il doit y avoir des fûts qui fuient ! » Mais l'homme d'équipe ne se pressait pas. C'était une bonne aubaine pour le José du Dôdi qui justement, faute de pécune, n'avait pu boire la goutte le matin. D'un air apparemment indifférent il s'avança, examinant l'un après l'autre les wagons qui stationnaient sur les voies de garage et il en aperçut un, bien fermé, sous lequel un liquide tombait goutte à goutte. Comment faire ? pas de verre ni de gobelet à sa disposition. Il ne fallait pas pourtant laisser perdre le précieux liquide, *de lai si bonne denrée, de lai si bonne denrée,* comme disait autrefois *lai Cicille.* Le José du Dôdi était homme de ressources. Il s'accroupit sous le wagon, et serrant ses deux mains l'une contre l'autre il y reçut la manne céleste.

Or, à ce moment, comme par un effet de la Providence, le filet s'accrut et sa coupe improvisée fut bientôt pleine d'une belle liqueur dorée. Le José du Dôdi la porta vivement à ses lèvres, *al'en aivôlé eune bonne lampée,* mais il fit une grimace affreuse. L'homme d'équipe venait justement d'arriver : il vit le mouvement. — *Eh ben, quoi donc, fit-il, elle n'ôt pas bonne lai goutte ?* Je vous crois qu'*ille n'étôt pas bonne.* Le José du Dôdi s'était trompé de wagon. *C'tûlà, c'étôt un wagon de vaiches que le Boursicot ou ben Jean Loquin, i ne me raippelle pus ben lequil des deux, enviot au mairché de Paris.*

LAZARE GRANDSON.

Chronique Agricole

A la suite des orages de la première semaine d'août, le temps s'est remis au beau et nos travaux de moisson se sont terminés très vite et dans de bonnes conditions. Comme j'ai déjà dû vous le dire, on se plaint du manque de gerbes; mais où le déficit est le plus sensible, c'est dans les avoines.

Quelques battages étant déjà effectués, on commence à se rendre compte du rendement en grains; on le dit bon par rapport à la quantité de paille obtenue. Les céréales, en général, sont de bonne qualité, surtout le blé qui donne un poids très élevé à l'hectolitre et sera par conséquent d'un bon rendement en farine. Quelques lots de nos blés, d'ailleurs très recherchés par la meunerie, se sont vendus de 29 fr. 25 à 30 francs les 100 kilos, départ de nos gares et suivant qualité.

A part quelques averses que nous avons eues de temps à autre, on peut dire que le printemps et l'été ont été secs dans notre rayon et aujourd'hui, avec cette continuité du beau temps, nous en subissons les conséquences.

Nos prairies si verdoyantes au mois de mai ressemblent presque toutes à des jachères; les abreuvoirs se tarissent ou donnent de la très mauvaise eau; par suite, nos bestiaux devront être vendus prématurément.

Les pommes de terre ont une maturité trop hâtive et ne donnent pas le rendement espéré; les betteraves, quoique toujours belles, commencent à souffrir ; il en est de même de la vigne.

Par contre, on profite de ces beaux jours pour rentrer les fourrages dans de bonne conditions.

En terminant, souhaitons qu'une bonne pluie survienne pour ôter tous ces petits soucis à nos agriculteurs, et donner au sol l'humidité voulue pour leur permettre de commencer leurs labours d'automne.

Le Brouillard, 26 août 1915.

Un Rural.

Le Gérant : G. BAUDOIN.

Imprimerie Générale. — Semur, rue Notre-Dame.

Villarmet, Eugène Charbonneau, Jean Chevalier, J.-B. Reicher, Louis Arnoux, *Brianny*. — Alexis Baudouin, Létalon, Marcel Bizot, *Clamerey*. — Louis Moine, Emile Rousselet, Marius Guyotte, Louis Moreau, Marcel Canavi, Maurice Chateau, Joseph Père, Pierre Moreau, Alfred Bertheau, François Bauby, *Dompierre*. — Charles Potot, Henri Rigneau, Emile Legout, Frédéric Briandet, Eugène Laureau, Arthur Piquet, *Fontangy*. — Jean Boussard, Emile Boizot, Albert Rénon, Edmond Almoz, Paul Pécot, Emile Izac, Léon Charlot, *Lacour-d'Arcenay*. — Paul Emery, Paul Locquin, Athanase Guettet, Alfred Dulniau, *Montigny-Saint-Barthélemy*. — Gustave Rabuteau, Charles Angel, Edouard Demazelle, Marcel Noize, Georges Lecorre, Fernand Hutin, Lucien Labaume, Philibert Rattat, Stanislas Gigot, *Nan-sous-Thil*. — Marcel Bigot, Edouard Maître, Léon Laureau, *Noidan*. — Abel Dole, Marcel Demouron, *Normier*. — Adrien Parise, Paul Achotte, Charles Gaunet, *Thostes*. — Henri Nicvert, Pierre Martin, Arthur Voisenet, Marcel Fossot, Emile Maitre, *Vic-sous-Thil*.

N. D. L. R. — Cette liste ne comprend que les noms des permissionnaires qui ont fait viser leur titre de permission à la gendarmerie de Précy et de ceux qui m'ont été transmis par les correspondants des *N. d. P.*

Chez nos Voisins

VITTEAUX. — *Carnet de deuil.* — M. Louis Blandin qui, depuis la mort de sa sœur, Mme Leduc, s'était retiré à Vitteaux près de son frère, M. Blandin-Baudoin, est mort en cette ville le 30 juin dernier. Ses obsèques ont eu lieu à Précy le surlendemain. Nous prions sa famille d'agréer nos bien vives et bien sincères condoléances.



CONTES POUR NOS POILUS

EUNE FONNE JALOUSE

A n'y ai pus de fonnes jalouses aisteure ai Vichôtey. Mâ, dans le temps! Eune que ne l'étot presque pas, c'étot lai Queurtienne, lai fonne du Papon de Jean Guiaudé, oh! mâ, pas de taifait. I ne sais pas laivou que le Papon aivot été poicher un heurson péroille, dans le Morvan, ben d'hazaird. On dit que Dieu ai fait l'homme ai son image, mâ i a ben du mau de croire que le Bon Dieu ressemb'ye ai lai Queurtienne; ille étot peute quement le péché mortel, graicieuse aivou ça quement eune câgne que runcheigne un calôs, sans compter qu'ille aivot eune pato'ye! autant les fonnes que lavent lai bouie au rupt Potrais. Vôs saivez qu'on les entend d'Aigey, de Peurchey, de Vichôtey et moime josque de Biére, sulon que le vent beille. C'ôt lôs tapoux qu'on entond, ben sûr, ai cause qu'a y ai des gens que pourraint croire que ç'ôt lôh langue.

Al ôt pus que probab'ye que le Papon li en fesot p'tier et c'étot pain béni, aivou eune rosse quement lé. Ille étot si tellement jalouse que les gas du pays s'en aibujaint. Quand a lai rencontraint, â d'jaint en niquant lai téte : « A y ôt » vou ben : « Al ôt encoi d'aivou lé ». Lai Queurtienne sautot en l'air quement un châtron qu'on airagne ai côps d'aiguyons. « A y ôt », ça v'lot dire que le Papon étot chez quique fonne. Z'eux ne saivaint pas laivou, mâ lai Queurtienne le saivot bel. Ille corrot quement eune furie chez celle sus laiquelle ille aivot des doutances; ille n'y trouot jomois le Papon, ben entendu; mâ s'ille viot seulement lai fonne, ille l'aigonigeot de sottiges; ben souant â se battaint.

Quand les gas aivaint dit en faisant sembiant de montrer lai revére vou ben les champs : « Al ôt encoi d'aivou Lé », ille comprenot tôt de suit'ye que le Papon étot derr' quique brosse aivou Lé. Lé, il lai queneuchot ben, lai poufiasse! et lai v'la pait'yie pou les aittraper, et les gas riaint! A lai faisaint draler ai traivais champs, pou lai rosée, dans les mottes, dans lai boirbe. A li en ont fait sauter des écholets et draver des toillons en passant les brosses; comben de fois qu'a l'ont enviée dans lai ruelle du Pré Désait pour prenre celle de Peurchey ai cause qu'a y eu aivôt tojôh eune de Peurchey. Jomois ille ne viot nûe, mâ çà ne l'empoichot pas de côrre et de requemencer. Eune fois, p'tiant, elle le print ben, le Papon et ça fut le bon Miraut qu'en fut cause. A ne saivot guére faire que des chetitetés c'tu-là.

C'étot un dimoinche aiprez vépres; a lai rencontre et a li dit en fromant l'œuillot gauche : « A sont en train de cuyer des nougeottes. » — « Quoi que tu dis, qu'ille dit. » Ille dansot, ille n'en pouvot pus causer si tellement que ça li sarrot au guerguillot : « Tu les ez vus?... laivou qu'â sont? » — « Dans Beulain. » — « T'ez vu l'autre aitot? » — « D'eumchot loin; l'autre aivot eune robe noire, i jeureros ben que c'te robe-là étot ès vépres; i étos aicqueulé derr' un bôchon et i a entendu le Papon que li dijot : « A y ai tôt pien de nougeottes ai l'entrée du bois. Ce côp-qui, s'i vôs dis eune menterie, Queurtienne, i veux que le loup me croque. » Lai Queurtienne ne deurot pas, ille se regipot quement eune querpe au bout d'eune leigne. Le Miraut li dit encoi :

« Vos les troueras sus le teurais de lai Brunette. » Bon sang! l'autre c'étot lai Phrasie de Chausseroze, pardié! V'la mai fonne que prend eune trique et que se met ai corre sans moime ôter ses sabots. Ille travessai lai rue Delalais en côp de vent, en montant lai Grand Vie, ille bondenot quement eune pouliche dans eune pâteure quand les taivins lai piquent; ille dévolai vez Rozée, lai sueur li pichot le long des roins en montant le teurais de lai Brunette. Quand ille fut au dessus, quoi qu'ille voit? lai robe noire et le Papon aissetés l'un vez l'autre!! — Aittendez, deux saloperies, qu'ille se met ai queurier, i vois vôs aidier. » C'etot son homme et Monsieu le Curé qu'aivaint cuillé des champignots et des nougeottes et que se reposaint aivant de rentrer.

Le Miraut n'aivot pas dit de menteries; ça fait que le loup ne le croquai pas, lai preuve, ç'ôt qui le reviai longtemps aiprez.

Quand le Papon meurai, lai Queurtienne devint lai fonne lai pus dévote de Vichôtey, ille étot tôt le temps ai l'église; ille recitot des peurières en guaidiant ses ougeons; ille n'aivot moime pas le loiji de tricoter ni de se raiquemôder. Quand on lai viot, on li demandot : « Vôs devez ben peurier pou le Papon, Queurtienne? » Ille vôs reguaidiot de traivais et ille répondot en recheignant des dents : « Ben sûr que non qu'i n'en dis point pou lu des peurières, le peuht'iveur! i n'en dis que pou moi! Un gormand, un putier! un corroux de fonnes! Qu'â côrre donc aisteure, qu'al ôt en train de breuler! — Mâ, Queurtienne, si â breule a vos faut li faire dire des messes! — Ah! ben voui! qu'i vois li en faire dire des messes! Qu'â breule, qu'â breule, le putier! A ne seuffrirai jomois aissez, â m'ai trop fait enroiger!

Moi, i crois que le Papon ne breule pas, pou lai môh qu'al ai fait son purgatoire à Vichôtey, mâ i n'en jeureros pas pou lai Queurtienne, si ç'ôt vrai ce qu'on raiconte et que me servirai de morale : Le mau vint tojôh ès çus que le souhaitent ès autres!

LAZARE GRANDSON.

Le Gérant : G. BAUDOIN.

Semur, Imprimerie Générale.

nand Dijon, *Vic-sous-Thil.*
ugène Basseporte, *Lacour.*
ustave Soulard, *Précy.*
éonce Arfeux, *Précy.*
Louis Séverin, *Dompierre.* — Jo-
Meussnest, *Lacour.*
Lucien Pitois, *Précy.* — Le lieute-
acques Bandelier, *Lacour.*
Henri Bonnet, *Dompierre.* — Claude
Vic-sous-Thil.
L'abbé Bruey, *Vic-sous-Thil.*
Maurice Gadot, *Aisy.* — Henri
nneret, *Roilly.*
Félix Ragnard, *Braux.* — Denis
ot, *Brianny.* — Emile Son, *Clame-*
Louis Perrot, *Dompierre.* — Ulysse
r, *Marcigny.* — Joseph Beurde-
nri Boyard, *Nan-sous-Thil.* — Jean
nneret, *Roilly.* — Louis Moulin,
Samson, *Vic-sous-Thil.*
Emile Dupin, Gustave Lénack,

Jean Jouhanet, *Précy.*
Charles Bassot, Lucien Colombier,
nelle, Henri Lachaume, Henri Sen-
, *Précy.* — Pierre Audroin, *Aisy.*
n-Marie Belin, *Bierre.* — Georges
Fontangy. — L'abbé Louis Ger-
Clamerey. — François Meussnest,
— Narcisse Manser, *Marcigny.*
n Favereaux, *Roilly.* — Marcel
, *Vic-sous-Thil.* — Henri Ber-
Thorizot. — Jean Chapotot, *Dijon.*
nne Renvoyé, *Paris.*
Emile Chrétiennot, Raoul Merger,
s Seguin, Gaston Voye, *Précy.* —
ourgeois, Fernand Caillot, Alfred
, *Aisy.* — Emile Desauge, Cé-
anolinot, *Bierre.* — Bauby, Mau-
Charles, Léon Perrot, *Dompierre.*
de Lombois, Désiré Pernot, Emile
Victor Simon, *Nan-sous-Thil.* —
Caillot, Gabriel Caillot, *Roilly.*
is Thouviot, *Meursault.*
drien Colombier, Maurice Gries-
ul Roth, *Précy.* — Maurice Ma-
sy. — François Arnoux, *Lacour.*
Raymond, *Montigny-Saint-Bar-*
— Armand Bertrand, *Nan-sous-*
Gabriel Farache, Lucien Nau-
es Simoneau, *Vic-sous-Thil.*
mile Fay, Henri Perrot, *Précy.* —
Brossé, Albéric Laureau, Henri
Aisy. — Louis Darcy, Maurice
Henri Perrot, Fernand Rignault,
— Auguste Charbonneau, *Brianny.*
Bizot, Clément Bizot, Georges
amerey. — Amédée Budlot, Ré-
rles, *Lacour.* — Locquin, *Monti-*
t-Barthélemy. — Valery Logeat,
-Thil. — Pierre Guillaume, Rou-
re, Léon Toitot, *Vic-sous-Thil.*
an-Marie Bastien, Simon Poillot,
houviot, *Nan-sous-Thil.* — Lu-
oblet, *Vic-sous-Thil.*
ul Dutartre, *Vic-sous-Thil.*
cteur Camille Lacroix, *Précy.* —
te Macaire, Emile Pompon, Paul
, *Brianny.* — Théodore Moreau,
. — Henri Marchand, *Nan-sous-*
Alphonse Bertrand, *Vic-sous-Thil.*
exandre Poillevey, *Précy.* — Du-
né, *Aisy.*
an Farache, *Vic-sous-Thil.*

(*A suivre.*)

A NOS POILUS

Un certain nombre de journaux humoristiques paraissent dans les tranchées. Je serais reconnaissant à nos amis du front de bien vouloir m'envoyer ceux qu'ils pourraient se procurer. E. B.

Contes pour nos Poilus

UNE AUDIENCE

Ce matin-là, lorsque M. Digoy, juge de paix à Précy, appela l'affaire Lamour contre Bonaparte et Bonaparte contre Lamour, un mouvement de surprise se manifesta dans l'assistance. Les plaideurs s'avancèrent à la barre.

Le père Lamour était un vieux bouchaillon qui avait la spécialité de tuer toutes les bêtes tarées du canton, les vieilles *vaiches* poitrinaires, les *boirbis virotes*, les *coichons* ladres, les *vais dessoichés pou le flux de sang*, et les vieilles *biques* et *moîme* les vieux *biquots* devenus incapables par l'âge de remplir leurs fonctions et qu'il convertissait en succulents gigots. Chez lui, on trouvait la viande à bon marché; il est vrai qu'elle ne lui coûtait pas cher, surtout lorsqu'il ne la payait pas comptant. Néanmoins, comme le commerce ne lui procurait pas la fortune, il avait adjoint à la boucherie un cabaret dont il était le meilleur client avec son ami le Bonaparte. Quel était au juste le métier de ce dernier et son vrai nom, je n'en sais rien : la mère Bonaparte courait les villages, vendant du fil, des aiguilles, des cerises l'été, achetant des peaux de lapins et gagnant de la sorte quelques sous que le Bonaparte buvait consciencieusement chez le père Lamour.

Devant la surprise de l'assemblée, le père Lamour comprit qu'il devait quelques explications. — Cela doit *vôs étonner*, M. le juge de paix, dit-il, de me voir citer le Bonaparte qu'*étôt mon moilloux ami, mâ a m'ai insulté, a m'ai traîté de voleux*, de brigand, de canaille, de crapule... *Çà, i l'y pardonne, at étôt saôl, mâ a m'ai aippelé pouilloux, et çà, i ne peut pas le surpoutier !* — Vous voyez qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil; le père Lamour était comme Lazare Grandson qui n'a jamais pu *surpoutier* d'avoir été appelé *dreilloux !* — Alors se tournant vers son ancien ami, le père Lamour lui cria d'une voix tonnante : « *Pouilloux toi-même Bonaparte, afin que nûe ne l'ignore* ». — Très bien, très bien ! interrompit le juge, mais tout cela ne nous dit pas ce que vous réclamez. Alors le père Lamour tira de son sein une longue feuille de papier et la tendit à M. Digoy. — *A me doit de l'airgent*, dit-il, *i veux qu'à me peille, v'la lai note.*

Le juge de paix la déplia et lut : *Une bouteille de vin le jour où que le balon parta . . . . . 5 sous*

— Qu'avez-vous à répondre, Bonaparte ? Le Bonaparte, très digne, dans l'attitude du vainqueur de Rivoli, répondit : *Ran.*

Le juge continua :

Une bouteille de vain, le jour que la Catherine fesait sa lessive .....5 sous

Une bouteille de vin, le jour que le père Philippon était soûs . . 5 sous

— Mais le père Philippon est saoûl tous les jours ! dit le juge. A chaque article il interrogeait Bonaparte : — Qu'avez-vous à répondre ? celui-ci répondait : *Ran*, et la liste s'allongeait.

Une bouteille de vin, le jour qu'on a mangé du boudin . . . . . 5 sous

Une boutelle le jour qu'on a bu la goute avéque Perruchot . . . 5 sous

Une bouteil le jour que le caporal a batu sa femme — Cela lui arrivait souvent, hélas ! c'était comme de boire la goutte avec Perruchot . . . *5 sous*

Vous voyez que le père Lamour connaissait l'art de fixer les dates.

Une tête de beux le jour qu'il a tan plu . . . . . 8 sous

Alors le Bonaparte bondit : Halte-là, cria-t-il, *ç'ôt pas vrai*, M. le juge, a ne *peut pas m'aivoir vendu eune taite de beux, a n'tue qu'des vaiches.*

La note montait à 6 francs 13 sous.

Eh bien ! et vous, Bonaparte, interrogea le juge, que réclamez-vous ?

— *Voiqui, Monsieur le juge, son chien m'ai môdiu, al ai déchiré mai culotte, al ai moîme entômé lai pais ! Pou lai pais, i ne réquiame ran, mà i veux qu'z m'paye mai culotte.* — Et vous réclamez combien ? — Six francs treize sous. — Juste ce que Lamour vous réclame ? — *Voui*, Monsieur le juge. — Qu'avez-vous à répondre, Lamour ? — *Ç'ôt d'sa faute si al ai été môdiu, i ne l'y dois ran pou ça. Une supposition, Monsieur le juge de paix, qu'vôs serains mon chien, qu'vôs serains couché sus mon feumé, quiqu'un vos maircherot sus lai quoue, vôs ne l'y baillerains pas un côp de dent ?*

Le juge en savait assez ! C'est bon, dit-il, allez donc boire encore une bouteille ensemble.

Les deux plaignants suivirent ce sage conseil et partirent bras dessus bras dessous.

Vic-sous-Thil, le 30 septembre 1915.

LAZARE GRANDSON.

A quelques Correspondants anonymes

Nous avons reçu, ces temps derniers, quelques lettres et communications anonymes. La plupart de ces lettres sont, d'ailleurs, très correctes. Nous rappelons néanmoins à leurs auteurs qu'il ne peut être et ne sera tenu aucun compte des lettres et communications ne portant pas de signature.

N. D. L. R.

Le Gérant : G. BAUDOIN.

Imprimerie Générale. — Semur, rue Notre-Dame.

Prélond, qui l'écoutait avec une attention extrême, je me sentis envahie de sen-

(Il tourne la page.)

sues...

— Madame. — De sangsues? envahie de sangsues?...

Monsieur. — Oh! que je suis bête... j'ai encore passé une page.

(Rétablissant.)

de sentiments, chère amie, « de sentiments!... » Je me sentis envahie de sentiments contraires à ceux qui m'avaient agitée j'usqu'alors.

Madame. — A la bonne heure ! mouille donc ton doigt.

(La lecture s'achève. Minuit sonne. Monsieur renvoie la suite au prochain numéro. La scène du coucher. Nuit complète.)

Monsieur, *d'une voix qui se meurt.* — Que la peau de ton épaule est douce, chère Adèle!...

(Long silence), puis :

Madame, *que sans doute poursuit une idée fixe.* — Mouille donc ton doigt...

GEORGES COURTELINE.



CONTES POUR NOS POILUS

LAI FIOLE DU PIERRICHE

Le père Gouin, le vieux phormacien, étot aisseté derré son comptoir en train de compter ses sous. Ce jôh-là, al aivot vendu trében de pilules, pas mau de purges et i ne sais comben de lavements. Tôt ça, ça raippout'ye, pou lai môh que ça ne côte ran. A fesot les pilules aivou des crottes de lapin roulées dans lai fairenne, les lavements aivou l'ais de son pouée, et eumchot de son boullu ; les purges aivou i ne sais quie drogue qu'â payot un sou lai livre, et â n'en mettot pas trében pou vingt sous, i vôs en réponds. On aivot aicheté deux bouteilles de sirop de tolu qu'a fabricot aivou des choux-raives ; trois litres de quinquina : c'étot du petiot vin de Micherey, que ne vaut pas de lai bonne ais, infusé aivou dee mottes qu'â peurnot ai lai tonnerie pou se chauffer l'hivais, soi disant. Al aivot vendu aitot des bandes pou enroûter les pattes cassées, de lai pommade pou mettre sus les célles qu'étaint déroûtées, des sinapisses, des catapiasses, et un tas d'aut' bricoles péroilles. C'étôt un grippesous, ça fait qu'al étôt menaige de compter et recompter son airgent qu'â reingeot aiprez dans eune ormoire pienne d'écus.

Ai ce moment-là, v'la sai pot'ye que fait dreling, dreling, ai cause qu'elle aivot eune sonnoille aittaichée derré ! â leuve lai tête et â regaid'ye pou dessus ses lunettes en pensant : « Tens, v'la encoi un aicheloux ! » C'étot le Pierriche de chez Jean Queutot qu'entrot, aivou deux chenapans que ne veillaint guère mieux que lu. Le père Gouin li aivot tiré les erroilles, quiques jôhs devant, ai cause qu'al aivot aittaiché eune casserolle ai lai quoue de son chien, mâ l'autre aivot dit qu'â se revoingerot. Ça fait qu'a le recevai quement un chien dans un jeu de quilles : « Quoi que tu veux, toi ? » Mâ le Pierriche, contre son haibitude, ne sembiot guére hairdi. Al aivot ôté ben poliment sai casquette en entrant et les deux aut' gas aitôt. A tenot dans sai main eune fiole veud'ye, ai lairge goulot, ben bouchée d'un gros bouchon de yège, aivou eune marque rouge, encoi lapée sus le verre, laivou qu'on pouvot lire : « Gouin, pharmacien ». Ça fait que le père Gouin li demandé : « Tu vins pou un reméd'ye ? Quoi que ç'ôt que c'te fiole-là ? — Ç'ôt manman qui m'envie, que répondai le Pierriche, pou saivoi ce qu'a y aivot là-dedans ? — Quoi que ça peut me faire ai moi ! — Manman ai dit qu'ille aivot aicheté ça chez vôs, ille ne se raippelle pas ce que c'étot. — I ne m'en raippelle pas non pus ! — Ille ai dit que vôs devains aivoi ça sus vot' livre.

Le père Gouin quand a n'aivot ran ai vendre ne se souciot guère de reguaidier sus son livre, a répondai : « Si tu crois qu'i vas m'aibujer ai ça ! Fichez-moi le camp tôs les trois ; allons, ouste ! » et â fut le çu que veut se lever derré son comptoir. Mâ le Pierriche n'aivot pas fini : « Manman ai dit, qu'â dit, que ça devot étre de l'ais de Corogne et, si c'en étot, que vôs li rempliceussaint lai fiole, ille ai dit que vôs le sentirâs ben. »

V'là le père Gouin que voit qu'al aivot quique chose ai gagner : « T'ez de l'airgent, qu'a dit. — Voui, ille m'ai beillé vingt sous, qu'a répond, en faisant sembiant de quêter dans lai poche de son juillet. — Montre-moi ça, que dit le vieux ! A prend lai fiole, a lai débôche, a forre son nez dedans et a renifl'ye tant qu'a peut. — Ça sent bon, que demande le Pierriche ? — Aittends, sacré petiot salop, que se met ai queurier le phormacien, et a se leuve pou li flanquer des quiaques et son pied dans le c... Mâ le Pierriche aivot ouvri lai pot'ye et mes trois gas étaint duji dans lai rue, que se tenaint le beudrillot. — Ille aivot ben dit, ma manman que vôs devinerains ce que c'étot, que d'jot le Pierriche en se roulant et les deux aut' chenapans queuriaint : Ça sent l'ais de Corogne, n'ost-ce pas, Monsieur Gouin, vôs en ez pris pus aivou vot' nez qu'aivou eune trouille. Le père Gouin les airot ben aivolés, à corrai d'aiprez, mâ â se fichaint ben de lu.

Aisteure, i peux vôs dire que mes trois chenapans aivaint troué lai fiole dans lai rue sus un tas, et, quement que c'étot un venredi et qu'al aivaint migé des z'airicots pou lôh gouter, â l'aivaint chargée aivou le parfum en lai bôchant ben pou ne ran pèdre. Le Pierriche aivot ben dit qu'â se revoingerot.

I ne saivôs pas trop quie morale a feillot mettre ; ça fait qu'i a demandé ai une fonne de mai queneuchance. Lai morale, qu'ille m'ai répondu, lai morale : ç'ôt que tiez un coichon.

LAZARE GRANDSON.

N. D. L. R. — Le dernier conte intitulé : *Dans le Tacot*, a valu à M. Lazare Grandson une lettre arrivée malheureusement trop tard pour être insérée dans le présent numéro. Cette lettre paraîtra dans le prochain. Nos lecteurs n'y perdront rien car ils auront en même temps la réponse de notre collaborateur.

MYSTERE ET BOUDIN

La Section Parc automobiles 38 avait eu la bonne idée d'acquérir trois petits cochons pour les engraisser avec les reliefs de l'ordinaire. Or, ces temps derniers, il fut décidé d'en offrir un en holocauste, à l'estomac de nos poilus. Un *beau* dimanche — pas pour le cochon, mais pour les hommes... — l'ordinaire se trouva agrémenté de quelques appétissants rôtis et de quelques toises de boudin qui, de l'avis de tous, fut trouvé succulent.

Pourtant quelques-uns s'étonnèrent qu'un seul animal pût donner tant de sang — car tous croyaient jusqu'alors, que le boudin était fait du sang de la bête. — Tout en reconnaissant l'excellence des sous-produits, on pouvait s'étonner, en effet, qu'un cochon de 100 kilogs pût fournir 70 kilogs de boudinade.

Interviewé par « l' S. P. rance », le roi des charcutiers, Louis Perrot se prêta de fort bonne grâce à l'interrogatoire.

— C'est pourtant bien simple, expliqua-t-il. C'était un cochon d'automobilistes... Je lui ai fait faire du 100 à l'heure !!!

... Evidemment, c'est une raison. Mais ne pourrait-on pas employer le même procédé pour le pinard ?...

(*L'S. P. rance*, journal du front.)

Semur. — Imprimerie Générale. Le Gérant : G. BAUDOIN

leil éclatant accusait la blan-
route ; un murmure à peine
chantonnait aux oreilles et
lu jour incitait au repos et

ait-elle, la brave mère Guil-
nt que ses doigts secs pour-
utomatiquement leur ou-
pensait à bien des choses : à
à ses deux gars qui com-
-bas, dans les Vosges, di-
lettres. Ça devait être loin,
t jamais elle n'avait entendu
. Reviendraient-ils bientôt?
emps que ça duré !... Elle
ses gars, quand ils étaient
pensée remontait le cours
ui ne reviendront plus...
qui depuis longtemps déjà
ombre de la petite église...
'en souvenait bien, de l'au-
il y avait eu de la misère,
vait pas autant duré... Vers
, elle était jeune et on la
Les gars s'empressaient
danser quand c'était fête
ieu ! que tout cela était loin
passe vite !

ment, ses doigts fouillaient
noux dans les grains amas-
vait plus de cosses. Cette
la ramena aux réalités pré-
releva la tête, vit la maison
route, sur laquelle un coq
grument ses hommages à
orite, sans souci des re-
ets. Elle remarqua aussi
tait plus auprès d'elle, et
in.

passé encore ce chti chien
les deux mains, ramenant
le bas de son japon pour
oche, elle se mit debout,
regard les alentours.
er le père Bredin qui ren-
ge. Celui-ci, vert encore,
âgé qu'elle, aimait boire
plaisanter les filles.
père Bredin. Auriez point
aupières clignotantes, les
u malin paysan prirent
un singe qui croque une
rire contenu tordit ses
ais, mère Guilloud, des
as ben vu pareil... Mais
ons vu pire !
du de son malin compère,
çut qu'elle tenait son ju-
d'à la ceinture.
vait pas de pantalon,...
chemise... Plus jeune,
tomber en confusion.
! Elle en déduisit seule-
de face, elle prêtait à rire
hâte aux vieux farceur
jetant pour sa justifica-
là ben eune affaire ?...
point tomber mes pois

au cor.) F. L.

UN JOLI DUO D'AMOUR

C'est une belle soirée d'automne ; Rose et Narcisse, la main dans la main, les yeux dans les yeux, montent doucement la colline. Ils sont fiancés, et c'est la première fois qu'ils sortent seuls, la première fois qu'ils peuvent échanger sans contrainte leurs paroles, leurs pensées, leurs serments. De quoi parlent-ils ? sinon de cette vieille, vieille histoire aussi vieille que le monde, et que nos premiers pères se racontaient déjà au jardin de l'Eden où les guettait le serpent.

Eternel renouveau des choses ! ils suivent le même sentier qu'ont suivi leurs parents trente ans auparavant ; les vieux ont monté ce chemin de la même façon. Grand-maman, je vous vois sourire, dit une vieille chanson, vous avez dû passer par là !

Eh ! oui, elle y a passé comme aussi ses grands-mères. Mais nos jeunes gens ne pensent pas à tout cela, ils ne pensent qu'à leur amour à eux, à leur amour qui sera éternel. ils en sont sûrs, car rien ne peut lui être comparé. Il ne date pas d'hier, du reste ; le tendre sentiment a éclos chez Rose lorqu'elle n'était encore qu'une enfant, la première fois que Narcisse l'a regardée de ses grands yeux noirs étonnés, s'apercevant qu'elle était belle. Et, depuis ce temps-là, chez tous deux l'amour n'a fait que grandir. Ah ! comme il battait, le cœur de la jeune fille, lorque l'amoureux l'invitait à la danse le jour de la fête du village, lorsqu'il pressait cette tendre fleur doucement, délicatement sur sa poitrine dans la crainte de la froisser, de la faner.

Aujourd'hui, ils pensent à tout cela, ils se rappellent ce passé si récent, ils racontent leurs souvenirs, maintenant qu'ils peuvent parler sans contrainte. Car Narcisse a risqué le grand coup : hier, son père a rapporté au pauvre garçon anxieux la bonne nouvelle, le *eu aggelion*, l'évangile des vieux apôtres. Les parents ne s'opposent pas à leur union. Rose, elle, n'a rien répondu, elle ne le pouvait pas, tant son bonheur était grand. Et maintenant, ils montent le chemin du coteau, la main dans la main.

Tout les incite à l'amour, les oiseaux, les champs, les bois, la nature. Le doux soleil d'une soirée d'automne leur apporte sa bienfaisante chaleur, en même temps qu'il achève de mûrir les raisins qui tomberont bientôt sous la serpette du vendangeur et viendront remplir les cuves aux larges flancs sonores.

De chaque côté du sentier les vignes s'étagent, couvertes encore de leurs feuilles de bronze flamboyant, sur lequel quelques restes de couleur verte semblent former une patine antique ; le raisin aux teintes d'un bleu violacé brille au soleil, prêt à faire éclater son enveloppe.

Narcisse en cueille une grappe ; il donne à Rose la becquée comme à un tendre petit oiseau, et tous deux sourient. La fiancée ne veut pas rester en retard, elle cueille une grappe à son tour et Narcisse, lui aussi, reçoit la becquée. Les deux amants échangent les grumes de raisin en échangeant des serments. Le raisin n'est-il pas, d'ailleurs, le fruit de la patrie, son emblème ? Le serment donné sur une grappe de raisin ne vaut-il pas celui qu'on profère sur des reliques ? Ce couple de villageois est aussi beau dans sa candeur que l'antique groupe de Bacchus offrant son fruit à la nymphe préférée. Et nos amoureux ont bien des serments à échanger car ce doux jeu dure longtemps. Il durerait encore si le soleil à l'horizon ne leur indiquait qu'il faut revenir.

En revenant,...

***

Ah ! zut, v'là qu'a m'airrive eune sale affaire, mes amis les poilus ; i étôs en train de recopier pou vôs l'envier un feuilleton qu'i trouôs si joli, si joli qu'i fesos ce que vôs êtes ben sûr tôs en train de faire, i en bavos d'admiration et i en étos airrivé ai c't'endroit-là quand mai femme que ne songe guère ai lai poésie me crie : « Lazaire, descends donc ai lai cave me quéri eune painnerée de treuffes pou mettre dans lai potée ». J'me leuve ben maugraicieux, mà à faut songer ai miger et, pendant qu'i triquôs quéques balles treuffes, v'là mon petiot neveu, le Paul, un airtoupan fini, qu'ai besoin d'un bout de papier pou ailer sus le feumer et que ne trouvera de mieux que de déchirer mon journal ; à ne fait des cheti tetes c't'eloire-là ! mâh, ce qu'al ai reçu eune flopée.

En aittandant, ç'ot moi que seus forcé aisteure de vôs raiconter lai fin de lai romance. Heureusement qui m'en raippeule. Lai voiqui :

En revenant, les aimoureux ne se faisaint pus du tôt de mignoteries, à s'étaint jeuré trop d'affaires dans lai vigne, al aivaint trop migé de rasins. Ailez donc faire l'amour quand le ventre vous guergouille ! En revenant à furent forcés de s'airrêter der' eune brosse ! Ai ce moment-là al étot joli le duo d'amour, voui, ma foué.

Morale. — Il i a écrit ce conte qui pou faire enraiger les gueroilles. On ne rêve que lai neut, le maitin on se révoille et a faut ben reveni ai lai réalité.

Lazare GRANDSOIR.



Permissionnaires

Nous donnerons la liste de nos per-

Congé de convalescence. — Emile Grossetête, soldat aux chasseurs à pied, qui sort de l'hôpital de Vitré, vient d'arriver dans sa famille, à Jadron, pour y passer 11 jours de convalescence, avant de retourner à son dépôt à Langres.

FONTANGY

Mort au champ d'honneur. — La mairie vient d'être avisée officiellement du décès de Léon Chauvelot, de Chazelle, tué au bois de la Louvière. Il a été inhumé dans le petit cimetière de Saint-Agnan. Nous adressons à sa famille nos bien sincères condoléances.

Blessé. — Charles Robbé a été blessé la cuisse et aux reins. Souhaits de ompt et complet rétablissement.

ONTIGNY-SAINT-BARTHÉLEMY

ermissionnaires du front. — Paul Eme- 5 jours. — Alexis Moreau, 6 jours. ouis Hodot. us sont dans un état physique et l des plus satisfaisant.

NAN-SOUS-THIL

missionnaires. — Rattat Philibert, urs, permission du front. — Héliot s, 7 jours, convalescence. — Mar. Henri, 30 jours, propriétaire et con- de machine à battre.

aux des champs. — La moisson ssée activement et favorisée par temps. Les blés sont rentrés. On couper les carémages.

commencera les battages vers le 25 août.

Accident. — Le jeune René Boyard vient d'être victime d'un accident de bicyclette causé par une rupture de chaîne. Bras cassé. Son état est aussi satisfaisant que possible, mais en raison de la violence de la chute et d'un épanchement interne, la guérison sera longue.

VIC-SOUS-THIL

Permissionnaires. — Alphonse Labaubaume, 20 jours, convalescence. — Paul Martin, 12 jours, moisson. — Louis Mouchot, 12 jours, moisson. — Paul-Lucien-Charles Lamy.

***

Contes pour nos Poilus

Le « MALMENÉ »

Le Gaichon de la Caluronne

C'est une bien vieille histoire qu'on contait autrefois dans les veillées d'hiver, au coin du feu, pendant que les femmes filaient et que les domestiques se chauffaient. Je ne m'en souviens plus guère, car il y a bien longtemps que mon père me l'a dite. Je ne pourrai, du reste, jamais rapporter fidèlement le patois et les expressions locales. Mais j'en ai parlé dans un article et les dames de *Vichôtey* la réclament, à ce que l'on m'a rapporté. Or, elles sont toutes mes amies, comme vous le savez, depuis que j'ai dit beaucoup de bien d'elles dans le journal ; alors je vais tâcher de leur faire plaisir, selon mon habitude. Tant pis si je ne réussis pas : cela m'est déjà arrivé...

En ce temps-là, on ne l'appelait pas encore le *Malmené*, mais le *Caluron*, parce que *c'étôt le gaichon de lai Caluronne*, une sorte de sorcière, *qu'étôt lai pairente de lai Beufnie de Galafre*. C'était ce qu'on peut appeler *un movois gas:* grand, solide et fort, il pouvait se vanter, comme notre ami le « Cadiche », de ne craindre personne à dix lieues à la ronde. Mais il faisait un mauvais usage de sa force : batailleur, méchant, querelleur, il assommait tous ses rivaux ; aussi, tout le monde le craignait, car les gas les plus solides n'avaient pu lui résister. Il faisait la loi *ai Vichotey* et tout le monde avait peur du Caluron. C'est lui qui cueillait tous les *biossons*, toutes les *nougeottes*, les pommes *sauvaiges*, les *grosalles* et les *prennes des brosses*, car lorsqu'il avait dit que si quelqu'un y touchait, *al airôt affaire ai lû*, tout le monde se le tenait pour dit.

En ce temps-là, *l'étang du m'lin* n'était pas desséché et il était couvert de *cônniales* ; d'habitude, tous les gens de *Vichôtey* les ramassaient et les faisaient cuire dans l'eau, les soirs d'hiver ; cela remplaçait les châtaignes pour les pauvres gens qui ne pouvaient pas s'en payer un boisseau ou deux *ai lai* foire des châtaignes *ai Peurchey*. Mais cette année-là, le Caluron se les était réservées pour lui tout seul, parce qu'elles étaient belles et bien venues. Il avait donc dit que le *preumé qu'à trouerot vez l'étang, a l'foutrot dedans*, pas un n'y échapperait, *quand ce serot le diabe lû moime*. Aussi personne ne se hasardait de ce côté.

Un soir *qu'à descendot le rupt des Coûées*, il arriva *ai lai quoue de l'étang, c'étôt ai l'entrée de neul*, il ne fut pas peu surpris d'y voir un *petiot vieux qu'aivot retroussé sai culotte et que cueillot tranquillement les cônniales. Al en aivôt dûji pien eune rasse.* A sa vue, le Caluron fut suffoqué ; il en avait de l'audace, *c'tû là !* et ce qu'il y avait de plus drôle, c'est qu'il ne le connaissait pas. *A m'étôt pas de Vichôtey, ni de Montlat, ni de Juillenat, ni moime de Sainte-Segros ben sûr. Al aivôt putôt l'air d'un Morvandais.* Il paraissait avoir une cinquantaine d'années, avec une barbe et des cheveux d'un roux sale, qui ressemblaient plus à ceux d'un *biquot* qu'à ceux d'un homme. *Al étôt magre c'ment un coucou aivou des mains longues et soiches*, et des ongles qu'on *airôt dit des ergots.* Les poils de ses mollets de coq ressemblaient aux *piquots d'un heurson.* Il ne se dérangea pas à la vue du Caluron et continua son travail. Ce dernier l'apostropha : — *Quoi que tu fois iqui ? — I cuille des cônniales. — Qui que t'ai beillé lai permission ? — Mâ nûe ! — De qué pays qu'tiez ? — Quoi que ça peut te faire ! — Tu ne sais donc pas qui seus le Caluron ? — Quand tu serôs encoi le José du Dodi ou le Pierrot de chez le Papon, quoi que ça peut me faire ai moi !*

C'en était trop, le Caluron n'avait jamais entendu personne lui répondre de la sorte. — *Tu vois foute le camp tôt de suite et laicher ton paînet*, hurla-t-il, *ou ben t'vois te neyer ! — Vens-y voir !* A ces mots le Caluron s'élança, croyant bien n'en faire qu'une bouchée. *Mâ ce côp là, lû aitôt, al aivot trouvé son mâtre.* Le petiot vieux s'était campé, *ses œuillots quiairint c'ment ceux d'un loup. A print le Caluron sôs les bras, â ne l'y pesôt pas pus qu'eune pieume, â le couché dans lai boirbe, â le tonné, â le retonné, â le nâgé c'ment un meulvais de chiendre, â le menôt, â le raimenot*, si bien qu'à la fin le Caluron, *que n'en pouvot pus*, demanda grâce. — *T'en és aissez*, dit le vieux. — Oui, répondit le garnement ; alors, le vieux le lâcha. — *Quand a seutié de lai boirbe, al dipeurôt, â fesot pôh !*

Le petiot homme avait disparu ; vous avez tous compris que c'était le *diabe* en personne ; il était venu le premier au rendez-vous lorsque le Caluron avait dit *que nûe n'échapperot, quand ce serôt le diabe lû moime.*

Le pauvre bougre rentra au village, *à ne ressemblot pûs ai ran*, les chiens le mordaient dans les rues et il avait tant *aivolé d'ais et de boirbe qu'al aiitrappé eune pieuréjie, a fut brâment malade, a devint estropique et gambi, à ne s'en remetté jomois !*

Comme il n'avait plus de force, il ne put travailler et il mendia son pain ; les gamins du pays lui jetaient des pierres, se moquaient de lui et lui firent les mille misères. C'est alors qu'on l'appela le *Malmené*. Il eut peur de tout le monde, même des femmes qui lui en disaient de toutes sortes. Vous voyez que j'ai quelques traits de ressemblance avec lui.

Et voilà l'histoire du *Malmené, le gaichon de lai Caluronne*. Qu'elle serve de leçon à tous ceux qui sont forts et qui veulent abuser de leur force pour faire le mal. Le *diabe* saura bien les retrouver, et à défaut du *Diabe*, les poilus s'en chargeront. Vous m'avez compris, n'est-ce pas, mes amis !

LAZARE GRANDSON.

Chez nos Voisins

MONTLAY. — *Croix de guerre.* — Gustave Fraisier, qui combat bravement dans le Nord, vient d'être nommé sergent. De plus, la croix de guerre lui a été décernée pour sa belle conduite au feu. Nous adressons au sergent Fraisier nos vives félicitations.

Le Gérant : G. BAUDOIN.

Imprimerie Générale. — Semur, rue Notre-Dame

à venir en aide aux paysans des régions dévastées par la guerre.

Permissionnaires. — Maurice Mathey (front), Emile Lamas et Claude Loisier (semailles). Camille Coillard a rejoint son dépôt.

Convalescence. — Maurice Berthelot a obtenu un congé de convalescence de 45 jours.

MARCIGNY

Permissionnaires. — Henri Guillot et Jules Gérard (front).

Convalescence. — Trois mois de convalescence ont été accordés au soldat Elie Charles.

NAN-SOUS-THIL

Permissionnaire: Eugène Poifol (front).

Congé de convalescence : Jules Cornet-e, 45 jours.

Les écoles. — L'école de Thil-la-Ville ui, en 1914-1915, avait été rattachée à elle de Nan-sous-Thil, vient d'être rou-erte. C'est Mme Lavrillat, la femme de instituteur mobilisé, qui la dirige.

Etat-civil. — Du 5 novembre : décès e Jules Logeat, 72 ans, survenu chez sa ille, à la ferme des Tillots. L'inhumation eu lieu à Nan-sous-Thil le 8 novembre.

VIC-SOUS-THIL

A la mémoire d'un brave. — Un service la mémoire de Henri Moreau, du Brouil-rd, mort pour la France, le 6 septembre ernier, et inhumé provisoirement au ci-etière de Marbotte, a été célébré jeudi, 10 heures du matin, à l'église de Vic-ous-Thil.

Une foule nombreuse avait tenu à ap-orter un dernier hommage à la famille e ce brave enfant et se pressait dans église, trop petite pour la contenir.

Nous croyons nous faire l'écho de tous complimentant ceux et celles qui, pour circonstance, avaient orné l'église de fa-n parfaite ; drapeaux, fleurs, couronnes, uissons avec la devise : « Honneur et trie ! » rayonnaient à la fois autour de utel et du catafalque, et donnaient à la rémonie un caractère impressionnant.

M. et Mme Moreau ont supporté avec urage et résignation la perte cruelle ils ont éprouvée. Puissent les sympa-ies dont ils sont entourés être un ré-nfort à leur grande douleur.

Nos blessés et malades. — Gustave y écrit qu'il souffre toujours de sa ain qui a été trouée par une balle. On int que l'ablation du pouce ne soit cessaire.

Louis Perrot, hospitalisé à Clermont-rrand, et qui a été opéré de l'appen-icite il y a quelques années, a subi une ération complémentaire le 5 de ce is.

A tous les deux nous adressons nos ux de prompt rétablissement.

Permissionnaires. — Classe 1916 : Nic-t Charles, Paul Griebling, Marcel La-ume (15 jours).

Renvoyé dans ses foyers. — Desserey, Chausseroze, qui a perdu un œil à la ite de blessure, a été réformé et ren-yé dans ses foyers.

Réquisition. — La commune a été ré-quisitionnée pour 50 quintaux d'avoine, qui ont été livrés en gare de Saulieu.

Chez nos Voisins

MONTLAY-EN-AUXOIS. — *Citation.* — Nous avons le plaisir de communiquer une citation qui fait le plus grand honneur au soldat de la classe 1915 qui en est l'objet :

Le chef de bataillon commandant le 15e bataillon de chasseurs à pied cite à l'ordre du bataillon (2 octobre 1915), Cadouot Louis, chasseur, numéro matricule 10.191. Motif de la citation : « Blessé grièvement en s'élançant courageusement à l'assaut d'une tranchée ennemie protégée par un réseau de fil de fer barbelé, a fait preuve de la plus grande bravoure ».

Cette citation est la quatrième de la commune.

Bravo ! les Montlétois.

Contes pour nos Poilus

Le lapin de lai Nânnette

Vichôtey a toujours été un pays de farceurs ; seulement, avec le temps, les farces changent de caractère ; du temps de nos grands-pères elles ne brillaient pas toujours par la finesse. Ainsi, le vieux Pierrot doit se rappeler encore la bonne farce que le Boclot et l'Espailler jouèrent aux jeunes gens de Lacour, le *jôr des Saints Innocents, lai fête de lôs pays, quand on y mijot encoi du fianc ai lai graiche de loup*, parce qu'elle a lieu en hiver, et qu'à cette époque on profitait des ressources du pays pour se régaler : *ôn jesot* des battues dans les bois, *quiques jôs aivant*, les loups n'étaient pas *raires, et on aivot de quoi faire du fricot et du fianc pou tout le monde. Le soir, on dansot dans lai salle de l'auberge, parcequ'a jesot trop froid pour danser dans lai grainge; une chandelle sûs lai cheminée* servait à éclairer la salle. Le Boclot en voulait aux gâs de Lacour, qui l'avaient rossé ferme *ai lai fête de Juillenat;* il ne trouva rien de mieux que de pénétrer dans le bal avec son ami l'Espailler, chacun armé d'une bonne trique. D'un coup, ils firent sauter la chandelle, et tous deux se mirent à taper à tour de bras, dans l'obscurité, sur les filles et les garçons. Ce fut un massacre et un sauve-qui-peut général, et, après avoir lâché leurs triques, les deux acolytes sortirent en se tenant la tête et poussant des « hôlas » à fendre l'âme, comme des gens qui avaient été eux-mêmes massacrés, si bien que les gâs de Lacour les laissèrent passer dans la nuit. On causa longtemps *ai Vichôtey de lai bonne farce du Boclot.*

J'aime mieux celle que le Miraut joua, il y a une trentaine d'années, *ai lai Nânnette.* Vous devez vous rappeler du Miraut, dont le plus grand travail consistait à courir le long de la rivière pour soulever les lignes de fond, les nasses, les araignées, etc... Il ne pêchait pas trop par lui-même, préférant le poisson d'autrui. De temps en temps il travaillait, rendant quelques petits services ; il allait quelquefois en journée, sciait du bois, faisait les petites besognes, ne restait pas longtemps chez le même maître ; il était serviable pourtant, comme vous allez le voir.

Lai Nânnette aivot engraiché un gros lapin, que pesot ben nuit livres; c'etot un lapin ben meurri, parce que lai Nânnette aivot un bon jairdin, des biottes, du son, des carottes, enfin tôt ce qu'a feullot, a n'aivot ben sûr point mîjé de saletés, et peus c'étot lai fonne lai pus propre du pays — on se raippelle qu'ille fesot coucher son homme dans un sât, pou ne pas sali les draps, parcequ'al étot merchau. — Le temps de tuer le lapin étot airrivé, mâ lai Nânnette n'eumot pas faire cet ôvraige-là, ille n'eumot pas voir le sang, comme le Miraut étot justement devant sai maijon ai fiâner, ille l'aippelé : « Miraut, qu'ille l'y dit, tu devros ben me tuer mon lapin et me l'écorcher. Vai derrè lai maijon, i ne veux pas te le voir tuer. » C'était facile ; le Miraut saisit l'animal, l'emporta, et d'un coup sec derrière les oreilles, il l'estourbit. Comme il n'était jamais pressé en besogne, avant de l'écorcher, il eut l'idée, pour s'amuser, de le souffler, comme les bouchers font pour les veaux ; ce serait plus facile d'avoir la peau. Il lui introduisit donc un bout de paille sous le cuir, près du jarret, et il souffla consciencieusement. Au bout d'un instant, le lapin *ressemblot ai un gros chien crevé qu'ai passé quinze jôs dans lai revère.* Alors, une nouvelle idée passa par la tête du Miraut ; il revint devant la maison. — *Eh ! Nânnette,* dit-il, en le lui montrant, *mâ quoi qu'al aivot donc vet' lapin, al étot malade ? — Pourquoi ? qu'ille demande. — Regaidiez donc ce qu'al ôt devenu, dûsqu'al ai été tué a s'ôt mettu ai enfler, al enfle tôjô, a devot aivoi les foies peurris. — Mâ c'ôt vrai, mai grand foi ! — Lai Nânnette étot quement tôtes les fonnes propes, ille étot délicate quement eune chatte, un rien lai dégoûtot. — « Encrotte-moi ben vite ç'te chairaigne-là dans le jeumé, qu'ille dit au Miraut, qui ne lai revoye pus ! et, peus tu ires m'exroicher quiques carottes dans le jairdin, i les mîjeras pou mon goûter. »* Le Miraut était expert dans l'art de tirer les carottes ; il ne se le fit pas dire deux fois ; il jeta le lapin sur le fumier, où il ne le laissa pas longtemps, et comme les carottes s'accommodent aussi bien avec le lapin que le lapin s'accommode des carottes, il en demanda une botte *ai lai Nânnette,* pour son goûter à lui aussi. — *Lai Nânnette* les lui octroya facilement et, ce jour-là, le Miraut goûta mieux que *lai Nânnette.*

LAZARE GRANDSON.

Le Gérant : G. BAUDOIN.

Imprimerie Générale. — Semur, rue Notre-Dame.

CLAMEREY

Permissionnaires. — Paul Gueneau (Pont-Royal), 15 jours. — Emile Queux, (Saucy), 8 jours. — Villette, émigré, 6 jours.

Le soldat Baudet, de Lédavrée, est également permissionnaire. Cité à l'ordre du jour de l'armée, il est titulaire de la croix de guerre avec palme.

DOMPIERRE-EN-MORVAN

Permissionnaire : Henri Père.

FONTANGY

Promotion. — Nous apprenons que Louis Delorme, ancien commis de l'épicerie Lucotte, à Semur, vient d'être nommé sergent pour sa brillante conduite devant l'ennemi.

Toutes nos félicitations au vaillant sous-officier.

Une belle citation. — Le caporal d'infanterie Pierre Decœur vient d'être cité à l'ordre de l'armée dans les termes suivants :

« Caporal d'une bravoure éprouvée, déjà cité à l'ordre du régiment. Volontaire pour toutes missions périlleuses. Est allé, sur la demande de son colonel, avec une audace remarquable, chercher sous le feu de l'ennemi et à quelques mètres des tranchées, un échantillon de fer barbelé demandé par le commandement. »

Le caporal Decœur, dont le père habite Montabon, est décoré de la croix de guerre avec palme.

Nous lui adressons nos plus chaleureuses félicitations.

NORMIER

Blessé. — Nous apprenons que le zouave Georges Rémond, fils de M. Rémond, instituteur à Normier, a reçu à la tête une blessure assez grave. Un œil est perdu. On espère lui conserver l'autre, qui a été atteint également.

Evacué en premier lieu à Saint-Malo, il est actuellement soigné dans un hôpital de Rennes.

Vœux sincères de prompte guérison.

VIC-SOUS-THIL

Permissionnaire — Dans notre dernier numéro nous avons omis de signaler Farache Pierre comme permissionnaire.

Georges Gilbert, du Brouillard, a rejoint jeudi dernier le dépôt de son régiment.

Chez nos Voisins

Morts au Champ d'honneur

SEMUR. — Nous apprenons la mort de Henri Mélin, mort au champ d'honneur à l'âge de 21 ans.

Henri Mélin était le plus jeune fils de M. Mélin, ancien huissier à Précy,

SAULIEU. — Le sergent d'infanterie Edmond Raveneau, ingénieur, est tombé glorieusement pour la France le 25 septembre dernier, à l'âge de 26 ans.

Il était le fils de M. Raveneau, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées à Saulieu.

Un service a été célébré le lundi 18 octobre, à l'église Saint-Andoche, de Saulieu.

Nous offrons aux familles de ces deux braves nos bien sincères condoléances.

LE MUGUET D'ARGONNE

C'était au joli mois de mai...

Sur la route qui longe la Loire, non loin de Vouvray, une auto luxueuse avait stoppé près d'un petit bois. De l'auto étaient descendues deux jeunes femmes frêles et jolies et deux soldats trop élégants, au teint frais et reposé.

Dans le bois on chercha du muguet pour parer les corsages de soie et les vareuses bien coupées. Mais pas la moindre clochette d'argent.

Sur la route passait une fille du village voisin, aux joues roses comme des pommes d'api. On l'interpella :

« Petite, tu dois savoir où l'on trouve du muguet ? »

La jeune fille regarda le groupe, puis répondit placidement :

« Oui, j'connais un bon coin, mais c'est un peu loin d'ici...

— Oh ! nous avons notre automobile...

— Dame, c'est qu'il y fait peut-être un peu trop chaud pour vous...

— Mais ça n'a pas d'importance, mon enfant; nous ne craignons pas la chaleur.

— Eh ben ! j'vas vous indiquer l'endroit... C'est en Argonne... Mon grand frère qui est là-bas depuis six mois m'a envoyé l'autre jour plein une boîte de joli muguet... »

Mais déjà jeunes femmes et soldats étaient remontés dans l'auto trépidante.

Contes pour nos Poilus

UNE CONSULTATION

Beaucoup d'entre vous se souviennent encore de Jean Lecœur, de Jean Lecœur, de Breillat. *Ça n'étôt pas eune guéroille,* tant s'en faut; il ne manquait pas d'instruction ni de jugement; ses bons mots, ses reparties étaient connus, mais, comme Esope, son devancier, si Jean Lecœur brillait par l'intelligence, en revanche, il ne brillait guère sous le rapport de la beauté ni de la tenue. Moyennement grand, le dos voûté, une épaule un peu plus haute que l'autre, les jambes en manche de veste avec deux gros pieds qui partaient *l'un ai Vichôtey, l'autre ai Peurchey,* il n'aurait pas facilement pu poser pour l'Apollon du Belvédère ! Sur ces épaules, une tête ingrate, un teint terreux, un front et des joues sillonnés de petites rides, *i n'sais moime pas si â n'étôt pas eum'chot grôlé,* deux petits yeux enfoncés sous des sourcils broussailleux, une barbe courte, formée de poils gris et raides, dont quelques-uns arrivaient jusqu'aux yeux, des cheveux raides aussi, mal coupés, et qui fichaient le camp dans toutes les directions parce qu'ils ne voyaient pas souvent le peigne; par là-dessus *un chaipais crassoux et sus le dos eune biaude* pas trop propre; ajoutez enfin à cela qu'il crachait tout le temps, par manie, et vous penserez, comme ses contemporains, que Jean Lecœur *étôt jairé ben peuh* et pas trop ragoutant.

Un matin, il arriva à Précy dans le cabinet du docteur Bissey; celui-ci le connaissait de longue date et ne dédaignait pas, dans ses tournées, lorsqu'il rencontrait Jean Lecœur, de causer avec lui; il riait de ses saillies, étant lui-même un homme d'un rare esprit et d'une rare finesse.

— Qu'est-ce qui vous amène aujourd'hui, Jean Lecœur, demanda-t-il ? Lorsqu'il le fallait, Jean Lecœur savait parler le beau langage : — Docteur, dit-il, ça ne va pas, je ne sais pas ce que j'ai, *je suis « MAL FOUTU »,* je voudrais que vous m'examiniez ! — C'est facile, dit le médecin, déshabillez-vous, nous allons voir ça ! Jean Lecœur retira *sai biaude, son gilliet* et s'avança en bras de chemise, pensant que le père Bissey allait l'ausculter ainsi. — Retirez votre chemise, dit ce dernier. Jean Lecœur obéit et apparut le torse nu, sa poitrine velue recouverte d'affreux poils gris qui s'étendaient sur les épaules et sur le dos tout entier, puis il attendit un moment, les bras pendants. — Eh bien ! retirez votre culotte, maintenant, continua le docteur. — Ah ! il faut aussi retirer ma culotte ? — Certainement, comment voulez-vous que je vous voie sans cela ! Jean Lecœur s'exécuta et apparut dans le costume d'un Adam chaussé de gros souliers ferrés qui baillaient largement; les pieds, naturellement, étaient sans chaussettes. Il avait l'air d'un vieux Quasimodo, maigre et piteux. — Tournez-vous, dit le docteur... encore un peu... davantage... complètement... oui, c'est cela... faites encore un tour, que je vous examine sur toutes les coutures... Très bien ! — Eh bien ! Jean Lecœur, vous aviez raison. Je n'ai jamais vu, de ma vie, un homme aussi « *MAL FOUTU* » que vous !... vous pouvez vous rhabiller !

Vic-sous-Thil, le 20 octobre 1915.

LAZARE GRANDSON.

CORNIAUD !

Entendu au Cercle :

Deux Nemrods devisent sur les faits du jour :

M. P... — Dire que le sang boche l'a emporté sur le sang français, chez Ferdinand de Bulgarie !

M. M... — Oh oui, un sale corniaud !

I. P.

Changements d'adresse.

Pour éviter tout retard dans l'envoi du journal, nous prions les mobilisés de bien vouloir nous envoyer *eux-mêmes* et *directement*, leurs nouvelles adresses.

Le Gérant : G. BAUDOIN.

Imprimerie Générale. — Semur, rue Notre-Dame.

Engagement volontaire. — Paul Faubel, âgé de 17 ans, domestique de culture à Villars, vient de contracter un engagement volontaire pour la durée de la guerre. Il a été affecté à un régiment de dragons à Saumur.

Enseveli vivant. — Louis Redon a été, en novembre, victime d'un éboulement occasionné par l'explosion d'une marmite. Redon et trois de ses camarades occupaient l'extrémité d'une tranchée profonde lorsqu'ils furent ensevelis sous un monceau de terre et de débris de toutes sortes. Deux d'entre eux, qui avaient été couchés à terre, avaient cessé de vivre lorsqu'on les retira. Redon et un de ses camarades durent leur salut à cette circonstance qu'ils étaient restés debout, mais on les dégagea de cette situation périlleuse fortement meurtris. Redon fut envoyé pour quelque temps dans un dépôt d'éclopés à l'arrière; maintenant, il est à peu près rétabli.

Permissionnaires du front. — Félix Prudhomme (4 jours), Jules Haudeline et Lucien Mélou (7 jours).

Permission agricole. — René Berthelot, 15 jours.

Fin de convalescence. — Camille Berthelot, qui avait obtenu une convalescence de trois mois à la suite d'un accident de cheval, a passé une nouvelle visite médicale à Autun. Reconnu apte au service, il est reparti le 9 courant pour être affecté à un régiment de hussards à Gray.

Réquisition. — La commune a livré, le jeudi 2 décembre, 100 quintaux de pommes de terre pour l'armée.

Vente de timbres de charité. — Les enfants de l'école des garçons de Dompierre ont offert aux habitants des timbres de charité dont le montant de la recette est destiné à grossir la caisse des blessés soignés dans les hospices et ambulances de la Côte-d'Or. Malgré le refus de quelques personnes qui n'ont pas cru devoir répondre à l'offre des enfants, la somme recueillie s'est élevée à 7 fr. 25.

LACOUR-D'ARCENAY

Permissionnaires. — Camille Cailloux, 4 jours; Brenot-Lecomte, 15 jours.

Pour les blessés. — La vente des timbres de charité, faite le 2 décembre au profit des blessés par les petites filles de l'école, a produit la somme de 10 fr. 95, qui a été envoyée à M. le président de l'Office central à Dijon. Merci aux donateurs et aux gentilles petites vendeuses.

Pension militaire. — Un décret en date du 14 septembre 1915 accorde une pension viagère de 600 francs au brave Henri Marchal, ancien soldat au 31e bataillon de chasseurs à pied, avec jouissance du 3 mars 1915.

Battue aux sangliers. — Avis aux chasseurs. — Le mauvais temps a empêché la deuxième battue qui devait avoir lieu dimanche dernier. Cette battue est renvoyée au dimanche 12 décembre. Réunion des chasseurs sur la place publique, à 9 heures du matin.

MONTIGNY-SAINT-BARTHÉLEMY

Permissionnaires du front. — Regnier, instituteur; Albert Moreau; Paul Locquin.

Accident. — Ces jours derniers, Mme Léopold Clerc, par une chute malheureuse, s'est fracturée une épaule. Le docteur Gelma, de Précy, lui a donné les soins nécessaires et prescrit un repos de quarante jours.

NAN-SOUS-THIL

Permissionnaires du front. — Baudoin Alexis, Valery Logeat, Henri Maurice.

Emprunt de la Défense nationale. — Le Conseil municipal, regrettant que la situation financière de la commune ne lui permette pas de faire mieux, vient de souscrire pour une somme de 10 francs de rente à l'Emprunt de la Défense nationale.

NOIDAN

Promotions. — Les soldats Eugène Baudoin et Léopold Poifol ont gagné, au front, les galons de caporal puis de sergent. E. Baudoin a été décoré de la croix de guerre. — Anatole Bertrand, actuellement à Salonique, a été nommé caporal, et Remy Bouchu, soldat de première classe.

Convalescent. — Hyacinthe Poifol, blessé au bras, hospitalisé à Lyon, a été versé dans le service auxiliaire et va rejoindre son dépôt après avoir passé sept jours dans sa famille.

Contes pour nos Poilus

LE MAITRE D'ARMES

Une après-midi de dimanche, le Cadiche était attablé avec Jean Chaînut dans la grande salle de l'auberge de *Vichôtey*. Ce qu'ils faisaient là, vous vous en doutez : *à beuvint un litre !* Quand on rencontre un ami, on lui dit volontiers : « Bonjour, comment ça va ! » (1) Le Cadiche avait une autre façon d'aborder les gens, il demandait généralement : « *I beuvons un litre ?* » et l'ami répondait : « *Tôt de moime !* » Le Cadiche avait rencontré de la sorte Jean Chaînut. Autour d'eux, les principales notoriétés du village buvaient également un litre : *A y aivôt là, le Poudré, le Jacques Toléjors, le Tiennot Merle, le Quin, Guiaude Pierre l'homme, Jean Tupues, le Pochelot, le Queuqueu, le Cacadet, le Rouge, Jean de lai Chiqué, le Cadet Bâbô, le Mistifrotte, Peulmiche, Jean Queutot, et ben d'autres qui ne me raippelle pus.*

Jean Chaînut n'était pas *eune guéroille*, tant s'en faut; c'est même un des hommes les plus intelligents qu'ait produit la commune de *Vichôtey*; poète à ses heures, comme votre ami Lazare, on se rappelle ses chansons satyriques en patois sur tous les habitants du pays; la rime n'est pas très riche, mais elles sont fines et sans méchanceté. Vieux conscrit de 1830, il avait fait deux congés : seize ans de service. Il faut dire qu'à cette époque les soldats faisaient plus de tours que de campagnes; on était en paix.

Le litre avait été vidé et renouvelé plusieurs fois : l'ancien soldat, pas mal éméché, racontait ses prouesses; il avait la voix brève et parlait fortement du nez, Le Cadiche, au contraire, causait lentement et d'un ton nasillard, le contraste était frappant. Jean Chaînut venait d'affirmer, non sans orgueil, qu'au régiment il était voltigeur ! Un voltigeur, répondit le Cadiche, *ça n'ôt ran !* — Comment, *ça n'ôt ran ? — Moins que ran !* Le vieux resta stupéfait et indigné. — Eh bien ! continua-t-il, pensant cette fois accabler son contradicteur, j'étais, aussi, maître d'armes, de canne, de bâton, de danse, de grâces et d'élégance françaises ! — *Ai quoi que ça te sert, tôt çà*, dit le Cadiche ? — *Comment, ai quoi que ça me sert !* Mais si j'avais à me défendre contre un homme armé d'un bâton, en deux temps et trois mouvements je l'estourbirais ! — *Tu n'estourbiros ran du tôt !* riposta le Cadiche, et moi, *si i aivôs un bâton, en deux temps et trois mouvements i te casserôs lai gueule !* — *Ah ! tu me casserôs lai gueule, i voudros ben t'y voir me casser lai gueule !* — *Quand tu v'res !* C'en était trop, une pareille provocation devant toutes les notabilités du pays ! Apportez des bâtons !

Les buveurs sortirent devant la porte de l'auberge pour voir l'assaut, car, pour Jean Chaînut, c'était bien un assaut. Aussi, suivant les règles de la courtoisie, voulut-il le faire précéder de la parade habituelle. Il fit, de la main droite, un moulinet impeccable avec son bâton; il recommença de la main gauche, en accomplit un troisième, horizontal, au-dessus de sa tête, puis, se rappelant qu'il avait été professeur de grâces et d'élégance françaises, il leva le genou droit et pirouetta sur le talon gauche pour décocher une ruade savante à un adversaire imaginaire.

Le Cadiche ne connaissait ni les grâces ni l'élégance françaises, encore moins la courtoisie. Ce n'est pas à lui qu'il faut attribuer la phrase fameuse : « Messieurs les Anglais, tirez les premiers ». Profitant du moment où le père Chaînut se retournait, il lui asséna rapidement trois ou quatre coups de bâton sur la figure et l'étendit à ses pieds. Quand ce dernier reprit ses sens, il commença par cracher trois dents, puis gémissant sur son malheur, il s'écria, en parlant encore plus fortement du nez que d'habitude, parce qu'il en saignait : « Faut-il avoir été maître d'armes pendant quinze ans à *Montélimar* pour revenir dans son pays se faire égorger, par qui ? par un berger ! Car tu n'es qu'un berger, qu'un vacher et qu'un fumier, dit-il en apostrophant le Cadiche, tu ne m'as pas vaincu, tu m'as assassiné !

Le Cadiche n'avait pas de rancune ; il répondit sur son ton habituel : *T'es eune tête de chien ; tu ne veux jomois ran écouter ; i te l'aivôs p'tiant ben dit qu'i te casserôs lai gueule !*

LAZARE GRANDSON.

(1) Les Anglais disent : *Aou douyoudou !* les Boches : *Vie gaitz !* les Espagnols : *Como va !* etc.

Beaune. — Imprimerie Générale. Le Gérant : G. BAUDOIN.

Préfond qui l'écoutait avec une attention extrême, je me sentis envahie de sen-

(Il tourne la page.)

sues...

— Madame. — De sangsues? envahie de sangsues?...

Monsieur. — Oh! que je suis bête... j'ai encore passé une page.

(Rétablissant.)

de sentiments, chère amie, « de sentiments!... » Je me sentis envahie de sentiments contraires à ceux qui m'avaient agitée j'usqu'alors.

Madame. — A la bonne heure! mouille donc ton doigt.

(La lecture s'achève. Minuit sonne. Monsieur renvoie la suite au prochain numéro. La scène du coucher. Nuit complète.)

Monsieur, *d'une voix qui se meurt.* — Que la peau de ton épaule est douce, chère Adèle!...

(Long silence), puis :

Madame, *que sans doute poursuit une idée fixe.* — Mouille donc ton doigt...

GEORGES COURTELINE.



CONTES POUR NOS POILUS

LAI FIOLE DU PIERRICHE

Le père Gouin, le vieux phormacien, étot aisseté derré son comptoir en train de compter ses sous. Ce jôh-là, al aivot vendu trében de pilules, pas mau de purges et i ne sais comben de lavements. Tôt ça, ça raippout'ye, pou lai môh que ça ne côte ran. A fesot les pilules aivou des crottes de lapin roulées dans lai fairenne, les lavements aivou l'ais de son pouée, et eumchot de son boullu ; les purges aivou i ne sais quie drogue qu'â payot un sou lai livre, et â n'en mettot pas trében pou vingt sous, i vôs en réponds. On aivot aicheté deux bouteilles de sirop de tolu qu'a fabricot aivou des choux-raives ; trois litres de quinquina : c'étot du petiot vin de Micherey, que ne vaut pas de lai bonne ais, infusé aivou dee mottes qu'â peurnot ai lai tonnerie pou se chauffer l'hivais, soi disant. Al aivot vendu aitot des bandes pou enroûter les pattes cassées, de lai pommade pou mettre sus les cêlles qu'étaint déroûtées, des sinapisses, des catapiasses, et un tas d'aut' bricoles péroilles. C'étôt un grippesous, ça fait qu'al étôt menaige de compter et recompter son airgent qu'â reingeot aiprez dans eune ormoire pienne d'écus.

Ai ce moment-là, v'la sai pot'ye que fait dreling, dreling, ai cause qu'elle aivot eune sonnoille aittaichée derré ! â leuve lai tête et â regaid'ye pou dessus ses lunettes en pensant : « Tens, v'la encoi un aichetoux ! » C'étot le Pierriche de chez Jean Queutôt qu'entrot, aivou deux chenapans que ne veillaint guère mieux que lu. Le père Gouin li aivot tiré les erroilles, quiques johs devant, ai cause qu'al aivot aittaiché eune casserolle ai lai quoue de son chien, mâ l'autre aivot dit qu'â se revoingerot. Ça fait qu'a le recevai quement un chien dans un jeu de quilles : « Quoi que tu veux, toi ? » Mâ le Pierriche, contre son haibitude, ne sembiot guére hairdi. Al aivot ôté ben poliment sai casquette en entrant et les deux aut' gas aitôt. A tenot dans sai main eune fiole veud'ye, ai lairge goulot, ben bouchée d'un gros bouchon de yège, aivou eune marque rouge, encoi lapée sus le verre, laivou qu'on pouvot lire : « Gouin, pharmacien ». Ça fait que le père Gouin li demandé : « Tu vins pou un remèd'ye ? Quoi que ç'ôt que c'te fiole-là ? — Ç'ôt manman qui m'envie, que répondai le Pierriche, pou saivoi ce qu'a y aivot là-dedans ? — Quoi que ça peut me faire ai moi ! — Manman ai dit qu'ille aivot aicheté ça chez vôs, ille ne se raippelle pas ce que c'étot. — I ne m'en raippelle pas non pus ! — Ille ai dit que vôs devains aivoi ça sus vot' livre.

Le père Gouin quand a n'aivot ran ai vendre ne se souciot guère de reguaidier sus son livre, a répondai : « Si tu crois qu'i vas m'aibujer ai ça ! Fichez-moi le camp tôs les trois ; allons, ouste ! » et â fut le çu que veut se lever derré son comptoir. Mâ le Pierriche n'aivot pas fini : « Manman ai dit, qu'â dit, que ça devot étre de l'ais de Corogne et, si c'en étot, que vôs li rempliche ussaint lai fiole, ille ai dit que vôs le sentirâs ben. »

V'là le père Gouin que voit qu'al aivot quique chose ai gagner : « T'ez de l'airgent, qu'a dit. — Voui, ille m'ai beillé vingt sous, qu'a répond, en faisant sembiant de quêter dans lai poche de son juillet. — Montre-moi ça, que dit le vieux ! A prend lai fiole, a lai débôche, a forre son nez dedans et a reniff'ye tant qu'a peut. — Ça sent bon, que demande le Pierriche ? — Aittends, sacré petiot salop, que se met ai gueurier le phormacien, et a se leuve pou li flanquer des quiaques et son pied dans le c... Mâ le Pierriche aivot ouvri lai pot'ye et mes trois gas étaint duji dans lai rue, que se tenaint le beudrillot. — Ille aivot bèn dit, ma manman que vôs devinerains ce que c'étot, que d'jot le Pierriche en se roulant et les deux aut' chenapans queuriaint : Ça sent l'ais de Corogne, n'ost-ce pas, Monsieur Gouin, vôs en ez pris pus aivou vot' nez qu'aivou eune trouille. Le père Gouin les airot ben aivolés, à corrai d'aiprez, mâ â se fichaint ben de lu.

Aisteure, i peux vôs dire que mes trois chenapans aivaint troué lai fiole dans lai rue sus un tas, et, quement que c'étot un venredi et qu'al aivaint migé des z'airicots pou lôh gouter, â l'aivaint chargée aivou le parfum en lai bôchant ben pou ne ran pèdre. Le Pierriche aivot ben dit qu'â se revoingerot.

I ne saivôs pas trop quie morale a feillot mettre ; ça fait qu'i a demandé ai une fonne de mai queneuchance. Lai morale, qu'ille m'ai répondu, lai morale : ç'ôt que tiez un coichon.

LAZARE GRANDSON.

N. D. L. R. — Le dernier conte intitulé : *Dans le Tacot*, a valu à M. Lazare Grandson une lettre arrivée malheureusement trop tard pour être insérée dans le présent numéro. Cette lettre paraîtra dans le prochain. Nos lecteurs n'y perdront rien car ils auront en même temps la réponse de notre collaborateur.

MYSTÈRE ET BOUDIN

La Section Parc automobiles 38 avait eu la bonne idée d'acquérir trois petits cochons pour les engraisser avec les reliefs de l'ordinaire. Or, ces temps derniers, il fut décidé d'en offrir un en holocauste, à l'estomac de nos poilus. Un *beau* dimanche — pas peur le cochon, mais pour les hommes... — l'ordinaire se trouva agrémenté de quelques appétissants rôtis et de quelques toises de boudin qui, de l'avis de tous, fut trouvé succulent.

Pourtant quelques-uns s'étonnèrent qu'un seul animal pût donner tant de sang — car tous croyaient jusqu'alors, que le boudin était fait du sang de la bête. — Tout en reconnaissant l'excellence des sous-produits, on pouvait s'étonner, en effet, qu'un cochon de 100 kilogs pût fournir 70 kilogs de boudinade.

Interviewé par « l'S. P. rance », le roi des charcutiers, Louis Perrot se prêta de fort bonne grâce à l'interrogatoire.

— C'est pourtant bien simple, expliqua-t-il. C'était un cochon d'automobilistes... Je lui ai fait faire du 100 à l'heure !!!

... Evidemment, c'est une raison. Mais ne pourrait-on pas employer le même procédé pour le pinard ?....

(*L'S. P. rance*, journal du front.)

Saumur. — Imprimerie Générale. Le Gérant : G. BAUDOIN